

AFEM

Association des Femmes de l'Europe Méridionale



La contribution
du mouvement des femmes
à l'élaboration du
Traité constitutionnel



Vers une Constitution européenne
pour les citoyen-ne-s



***«Il n'y a pas d'avenir pour l'Europe sans garantie effective
des droits fondamentaux des femmes et des hommes»***

Au lendemain de la décision cruciale du Conseil européen du 16 juin 2005, de prolonger le processus de ratification du Traité constitutionnel européen, afin de dégager une «période de réflexion» permettant de «se mettre d'une façon plus intense à l'écoute de ses citoyens», la publication des Actes de cette Journée d'étude et de débat répond à une double nécessité.

Rendre compte, tout d'abord, de la contribution du mouvement européen des femmes et de l'état présent de sa réflexion, dans le cadre du Débat sur l'avenir de l'Union européenne, qui est plus vif que jamais au sein de la société civile. Porter, ensuite, à l'attention des dirigeants politiques européens, les exigences de la société civile au sujet des multiples inégalités et des nouveaux risques de société dont sont victimes les femmes, la moitié de la population européenne.

Mobilisées, tout au long du processus constituant, dans le cadre d'une campagne transnationale d'une ampleur sans précédent, les représentantes de la grande majorité des associations féminines et féministes françaises, ont réaffirmé au cours de cette journée leur engagement européen et souligné une dimension trop souvent méconnue de la construction européenne.

Les droits fondamentaux dont bénéficient dans toute leur richesse et leur l'étendue, toutes les personnes, femmes et hommes, qui se trouvent sur le territoire de l'Union, forment la composante essentielle et irréductible de l'acquis européen, pierre angulaire de l'Union, dont celle-ci doit assurer la sauvegarde et le développement constant en vertu du Traité en vigueur (TUE) et du Traité constitutionnel.

L'égalité effective entre les femmes et les hommes est à la fois un droit fondamental, une mission et un objectif transversal, constitutifs des fondements de l'Union, que tant ses institutions, que ses Etats membres et les Etats qui aspirent à le devenir, ont l'obligation de promouvoir et de garantir en droit et dans la pratique. La proclamation par le Traité constitutionnel de cette valeur et droit inaliénables de l'identité démocratique européenne a été rendue possible par la mobilisation solidaire des femmes.

La lourde responsabilité incombe, aujourd'hui plus que jamais, à la classe politique européenne, de poursuivre la construction d'une Europe démocratique et sociale, de préserver et développer l'acquis européen en matière de droits fondamentaux des femmes et des hommes, constituant la raison d'être de l'Union.

Sous la direction de Sylvie Ulrich et Sophie Dimitroulias

SOMMAIRE

<i>Allocution d'ouverture</i>	
Sylvie ULRICH, <i>Présidente de l'AFEM*</i>	11
Chantal JANNET, <i>Présidente de l'UFCS*</i>	15

PREMIÈRE SÉANCE

LE TRAITE ÉTABLISSANT UNE CONSTITUTION POUR L'EUROPE. QUELS ENJEUX POUR LES DROITS FONDAMENTAUX DES CITOYEN-NE-S ET L'AVENIR DE L'UNION?

Présidée par Micheline GALABERT, *Membre fondateur du Conseil d'Administration de l'AFEM, Inspectrice Générale Honoraire des Affaires Sociales* 16

Introduction

Catherine LALUMIÈRE, *Vice - Présidente du Mouvement européen International, Ancienne Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe, Vice - Présidente Honoraire du Parlement européen, Ancienne Ministre* 17

Débats 22

Guy BRAIBANT, *Vice - Président de la Commission Supérieure de la Codification, Président de Section Honoraire du Conseil d'État, Ancien Vice - Président de la Convention qui a élaboré la Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne* 24

Débats 27

Guy GIRAUD, *Directeur du Bureau d'Information du Parlement Européen pour la France* 29

Débat 31

Conclusion

Robert TOULEMON, *Directeur Général Honoraire à la Commission européenne, Président du Club Europe - ARRI - AFEUR*, Membre Fondateur des Amis de la Constitution* 32

Débats 44

DEUXIÈME SÉANCE

LA CONTRIBUTION

DU MOUVEMENT EUROPÉEN DES FEMMES A L'ÉLABORATION DU TRAITÉ CONSTITUTIONNEL ET A L'APPLICATION EFFECTIVE DE L'ACQUIS EN MATIÈRE DE DROITS FONDAMENTAUX

QUELLE ÉVALUATION DANS UNE PERSPECTIVE FÉMINISTE ?

Présidée par Sylvie ULRICH, <i>Présidente de l'AFEM*</i>	46
<i>Introduction</i>	
Marie-Thérèse LANQUETIN, <i>Maître de Conférences à l'Université de Paris X Nanterre, Experte indépendante auprès de la Commission européenne</i>	47
Sophie DIMITROULIAS, <i>Membre du Conseil d'Administration de l'AFEM, Responsable de la Coordination de l'AFEM pour la France, Membre de EWLA, Politologue - Juriste, Checheure associée, GIP Justice - LAIOS/CNRS</i>	55
<i>Débats</i>	76
<i>Table ronde</i>	
Caroline BOMART - FORSTER, <i>Présidente de l'AFFJ*</i>	77
Martine LÉVY, <i>Députée française au Conseil d'Administration du LEF*</i>	80
Anne NÈGRE, <i>Présidente de l'AFFDU*</i>	85
Chantal JANNET, <i>Présidente de l'UFCS*</i>	88
<i>Débats</i>	90
<i>Conclusion</i>	
Marie-Claude VAYSSADE, <i>Membre Honoraire du Parlement européen, Présidente de la Commission Femmes pour l'Europe du ME – France*</i>	92
<i>Débats</i>	96
<i>Allocution de Clôture</i>	
Sylvie ULRICH, <i>Présidente de l'AFEM</i>	98
<i>Addendum</i>	
"Déclaration des Associations féminines françaises au sujet du Traité établissant une Constitution pour l'Europe", en date du 8 mars 2005	100
<i>Bibliographie</i>	102
<i>Annexes</i>	113

TABLE DES ANNEXES

Annexe N°1

« Déclaration de l'AFEM au sujet du Traité établissant une Constitution pour l'Europe », en date du 4 mars 2005 115

Annexe N°2

Contribution de l'AFEM à l'élaboration de la Charte des Droits fondamentaux, du Traité constitutionnel et de la législation de l'UE (2000-2004) 117

Annexe N°3

Acteurs mobilisés dans le cadre de la campagne « L'égalité entre femmes et hommes : une Valeur constitutionnelle de l'Union européenne », conduite à l'initiative de l'AFEM (2002-2004) 126

Annexe N°4

« Sophia SPILIOTOPOULOS combat pour les droits des femmes », Article, Le Monde du 23 septembre 2003 129

Annexe N°5

« Le Traité établissant une Constitution pour l'Europe », Document d'Information du Lobby Européen des Femmes, en date du 22 novembre 2004 131

Annexe N°6

"La Constitution une chance pour l'Europe, une chance pour les Femmes!", Document d'Information du Mouvement Européen, janvier 2005 139

Annexe N°7

"Résolution du Parlement européen sur le Traité établissant une Constitution pour l'Europe", en date du 12 janvier 2005 142

Annexe N°8

« L'égalité entre les femmes et les hommes dans le nouveau Traité établissant une Constitution pour l'Europe », Document d'Information du Ministère de la Parité et de l'Égalité professionnelle, France, en date du 27 octobre 2004 149

Annexe N°9

"Constitution européenne : comparaison avec les Traités en vigueur", Sénat, France (extraits : articles commentés concernant l'égalité entre les femmes et les hommes) 151

*AFEM - Association des Femmes de l'Europe Méridionale, AFEUR - Association Française d'Etudes pour l'UE, AFFDU - Association Française des Femmes Diplômées d'Université, AFFJ - Association Française des Femmes Juristes, ARRI - Association Relations et Réalités Internationales, CLEF-LEF Coordination Française pour le Lobby Européen des Femmes, EWLA - European Women Lawyer's Association, ME - France - Mouvement Européen - France, UFCS - Union Féminine civique et sociale